

Collectif de Défense des utilisateurs du Chauffage urbain de Clichy

Monsieur Jean-Pierre Auffret

Mairie de Clichy
80 Bd Jean Jaurès
92 110 Clichy,

Clichy, le 15 juillet 2013,

Objet : question d'actualité de Monsieur Alain Fournier, lors du Conseil municipal du 25 juin 2013, et réponse de Monsieur Jean-Pierre Auffret.

Monsieur le Maire-Adjoint,

Notre collectif ayant été cité plusieurs fois, aussi bien par Monsieur Alain Fournier que par vous-même, lors de ce conseil, nous pensons devoir apporter certaines précisions et rectifications. Aussi, vous trouverez, ci-joint, une analyse comparative de l'intervention de Monsieur Fournier et de votre réponse.

En dehors de l'analyse elle-même, nous voulons vous faire part de notre étonnement. Vous n'avez pas répondu à un point très important de l'intervention de Monsieur Fournier : celui du calcul des tarifs publiés depuis mars 2012 qui ne correspond pas, nous semble-t-il, à la formule prévue par le protocole. Sont-ils erronés depuis cette date ?

La Ville, comme le délégataire, **doivent confirmer ou infirmer notre interprétation.** Pourquoi cette vérification - qui prendra, au maximum, une heure de temps aux personnes concernées par le suivi du protocole - n'est-elle pas faite ?

De nombreux clichois sont maintenant informés de notre interrogation sur ce point et ne comprennent pas ce manque de réponse de votre part.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire-Adjoint, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collectif,
Le Président,



Michel Cabasset.

Lettre adressée par courriel.

Copie à :
M. le Maire,
M. Alain Fournier
Mme Christelle Lebigot,
Mme Linda Maguarian,

